

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 17 septembre 2020
à 13 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en Vidéoconférence, jeudi le 17 septembre 2020, à 13 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 septembre 2020.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1208275001

Octroi d'un contrat à la compagnie De Sousa au montant de 1 260 152,44 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'ânes, là où requis, pour l'année 2020, et autorisation d'une dépense totale de 1 510 467,69 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-20-14 (3 soumissionnaires conformes).

20.02 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1203945019

Octroi d'une contribution financière de 15 000 \$, toutes taxes applicables, à la Société de développement commercial Pignons rue Saint-Denis, et approbation du projet de convention à cet effet.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 16 septembre 2020



Dossier # : 1208275001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie De Sousa au montant de 1 260 152,44 \$, taxes comprises, pour la réalisation des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne, là où requis, pour l'année 2020 et autoriser une dépense totale de 1 510 467,69 \$, taxes comprises, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-20-14 (3 soumissionnaires conformes).

Autoriser une dépense maximale de 1 510 467,69 \$, taxes comprises, pour la réalisation des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne là où requis pour l'année 2020;
Accorder, à cette fin, un contrat à l'entreprise De Sousa, soit au prix total de 1 260 152,44 \$, taxes comprises, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-20-14 (3 soumissionnaires conformes);

Autoriser un budget prévisionnel de contingence d'un montant de 126 015,25 \$, taxes comprises;

Autoriser un budget prévisionnel de frais incidents d'un montant de 124 300,00 \$, taxes comprises;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel. La dépense totale sera assumée par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2020-09-10 11:35

Signataire : Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1208275001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie De Sousa au montant de 1 260 152,44 \$, taxes comprises, pour la réalisation des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne, là où requis, pour l'année 2020 et autoriser une dépense totale de 1 510 467,69 \$, taxes comprises, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-20-14 (3 soumissionnaires conformes).

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal doit procéder aux travaux de reconstruction de trottoirs et de bordures et à la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement, pour l'année 2020. Le présent contrat vise la reconstruction des portions de trottoirs afin de sécuriser le déplacement des piétons. Du même fait, afin d'assurer la sécurité des enfants et des familles qui circulent dans les rues de l'arrondissement, la construction de dos d'âne comme mesure d'apaisement de la circulation est aussi visée par le présent contrat. L'arrondissement intègre également à ce contrat un nouveau concept de fosses d'arbre sur chaussée. Ces travaux seront réalisés en 2020 et 2021.

Les travaux dans les rues consistent principalement et, sans s'y limiter, à :

- La démolition et reconstruction de sections de trottoirs et bordures et des cours d'eau;
- La construction de dos d'âne;
- La construction des fosses d'arbre sur chaussée.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la firme De Sousa, plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Il est à noter que l'adjudicataire recommandé a obtenu son accréditation auprès de l'autorité des marchés publics (AMP).

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié entre le 14 juillet 2020 et le 1^{er} septembre 2020. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SÉAO). La durée de publication a été de trente-cinq (35) jours (les 14 jours des vacances de la construction ont été exclus du calcul), ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Deux addenda ont été émis en cours du processus d'appel d'offres, soit :

- Addenda n° 1, émis le 15 juillet 2020 : report de la date d'ouverture des soumissions pour le 1^{er} septembre 2020.
- Addenda n° 2, émis le 13 août 2020 : ajout de certains articles au bordereau, ajout et modifications de certains articles au Devis DTSI-V – Voirie.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG18 0651 (GDD 1185249003) 2 décembre 2018 : Conclure deux ententes-cadres de services professionnels avec Les Services EXP inc. (contrat #1: 8 628 579 \$, taxes comprises) et CIMA+ S.E.N.C. (contrat #2: 9 322 173 \$, taxes comprises) pour la gestion et la surveillance des travaux d'infrastructures - Appel d'offres public 18-17017 (5 soumissionnaires).

CA20 25 0105 (GDD 1205842001) 4 mai 2020 : Autorisation d'une dépense totale de 436 097,88\$, taxes comprises, pour un mandat de services professionnels en gestion et surveillance de travaux pour la firme CIMA+ s.e.n.c., conformément à l'entente-cadre 1326874 (AO 18-17017). Une dépense de 139.837,19 \$, taxes comprises, est attribuée au projet de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour l'année 2020.

CA20 25 0201 inscrit au même conseil que le présent dossier : Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la conception, la réalisation et le financement des travaux pour la réfection mineure de trottoir, tel que prévues dans l'appel d'offres DDTET54-20-14 pour les rues du réseau artériel stipulées en pièce du présent sommaire.

DA208275001 Autoriser le lancement d'un appel d'offres public en vertu de l'article 85 pour les travaux de reconstruction de trottoirs et de bordures, là où requis, sur diverses rues appartenant au réseau artériel administratif de la Ville de Montréal (RAAV), sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour l'année 2020. Soumission DDTET54-20-14.

DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat consistent à la reconstruction de trottoirs et bordures, là où requis, à la construction de dos d'âne et de fosses d'arbre sur chaussée, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour l'année 2020.

Les emplacements des sections de trottoirs à reconstruire, des dos d'âne et des fosses d'arbre se trouvent dans les documents d'appel d'offres en annexe.

Le coût total des dépenses du projet à autoriser pour les travaux de reconstruction de trottoirs et bordures, la construction de dos d'âne et des fosses d'arbre sur chaussée est de 1 510 467,69 \$, taxes comprises, et est réparti comme suit :

- un montant de 1 260 152,44 \$, taxes comprises, pour les travaux;
- un montant de 126 015,25 \$, taxes comprises, pour les contingences, équivalant à un 10 % du coût des travaux;
- un montant de 124 300,00 \$, taxes comprises, pour les incidences.

Les dépenses incidentes du projet, financées par l'arrondissement à 100%, comprennent les travaux suivants :

- 82 489 \$, taxes comprises, pour les incidences en lien avec le réseau artériel, dont les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux, les frais de communication et d'autres incidences.
- 41 811 \$, taxes comprises, pour les incidences en lien avec le réseau local, dont les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux, les frais de communication et d'autres incidences.

L'appel d'offres public n° DDTET54-20-14, pour les travaux de reconstruction de trottoirs et bordures et la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour l'année 2020, a été lancé le 14 juillet 2020 par le biais du Système électronique d'appels d'offres (SÉAO). L'ouverture des soumissions a eu lieu le 1^{er} septembre 2020 à 12 h 30.

JUSTIFICATION

Cinq (5) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres :

- Cojalac inc.
- Construction Larotek inc.
- De Sousa
- Groupe ABF inc.
- Ramcor Construction inc.

Trois (3) firmes ont présenté des soumissions conformes :

- De Sousa
- Groupe ABF inc.
- Ramcor Construction inc.

Et deux (2) firmes ont refusé de soumissionner.

Le tableau suivant résume la liste des noms des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à octroyer.

Soumissions conformes	Prix de base (HT)	Taxes (TPS+TVQ)	Coût de travaux (TTC)
De Sousa	1.096.023,00 \$	164.129,44 \$	1.260.152,44 \$
Groupe ABF	1.351.213,73 \$	202.344,26 \$	1.553.557,99 \$
Ramcor Construction	1.681.310,00 \$	251.776,17 \$	1.933.086,17 \$

Dernière estimation réalisée (\$)	1.816.255,00 \$	271.984,19 \$	2.088.239,19 \$
-----------------------------------	-----------------	---------------	-----------------

Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$) <i>[total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions]</i>	1.582.265,53 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>[(coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse] x 100%</i>	25,6%

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>[la plus haute conforme – la plus basse conforme]</i>	672.933,73 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>[(la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse] x 100%</i>	53,4%

Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>[la plus basse conforme – estimation]</i>	(828.086,74 \$)
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>[(la plus basse conforme – estimation) / estimation] x 100%</i>	-39,7%

Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>[la deuxième plus basse – la plus basse]</i>	293.405,54 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>[(la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse] x 100%</i>	23,3%

HT : Hors taxes;

TTC : Toutes taxes comprises.

Suite à l'analyse des documents des soumissionnaires, le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise « De Sousa » avec un montant de 1 260 152,44 \$, taxes comprises.

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour les deux plus basses soumissions.

Une copie du plus bas soumissionnaire « De Sousa » est jointe à ce présent sommaire.

L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur les prix les plus bas présentés dans les soumissions de travaux similaires de l'année 2019 avec une majoration de 2 % par année.

Globalement, les prix unitaires de la soumission la plus basse pour la reconstruction de trottoir et de bordure sont plus bas que les prix du marché.

Voici les principales raisons d'octroyer le contrat :

- Trois (3) soumissions conformes ont été reçues, ce qui démontre que les prix obtenus sont

ceux du marché;

- L'échéancier sera respecté selon les planifications;
- Retourner en appel d'offres compromettrait la réalisation des travaux.

La validation de l'admissibilité à déposer une soumission à la Ville de Montréal dans le cadre du présent appel d'offres a été effectuée pour les deux plus bas soumissionnaires. Toutes les exigences sont atteintes par les deux plus bas soumissionnaires.

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises autorisées à contracter de l'Autorité des marchés publics (AMP).
Processus de renouvellement du certificat de l'AMP depuis le 22 avril 2020, pour le plus bas soumissionnaire;
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Attestation de Revenu Québec (RQ);
- Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ);
- Liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant selon la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

La validation de la conformité des soumissions dans le cadre du présent appel d'offres a été effectuée pour les deux plus bas soumissionnaires. Toutes les exigences sont atteintes par les deux plus bas soumissionnaires.

Les vérifications suivantes ont été faites :

- Garantie de soumission;
- Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire;
- Obtention du cahier des charges sur le SEAO;
- Soumission complétée sur le formulaire de soumission;
- Formation d'un consortium.

Par conséquent, nous recommandons l'octroi du contrat à l'entreprise De Sousa au montant de sa soumission.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total de 1 510 467,69 \$, taxes comprises, contingences et incidences incluses, pour le contrat numéro DDTET54-20-14 doit être réparti de la façon suivante :

Rubrique	Arrondissement PMR		
	Avant Taxes	Taxes incluses	Net ristourne
Travaux trottoirs - Réseau artériel	801.890,72	921.973,86	841.885,02
Contingences trottoirs - Réseau artériel	80.189,07	92.197,39	84.188,50
Travaux trottoirs - Réseau local	157.039,28	180.555,91	164.871,61
Contingences trottoirs - Réseau local	15.703,93	18.055,59	16.487,16
Travaux dos d'âne	66.038,00	75.927,19	69.331,65
Contingences dos d'âne	6.603,80	7.592,72	6.933,16
Fosses d'arbre sur chaussée	71.055,00	81.695,49	74.598,87
Contingences Fosses d'arbre sur chaussée	7.105,50	8.169,55	7.459,89
Total contrat	1.205.625,30	1.386.167,70	1.265.755,86
Incidences - Réseau artériel (Laboratoire, communications et autres)	71.745,16	82.489,00	75.323,45
Incidences - Réseau local (Laboratoire, communications et autres)	36.365,30	41.811,00	38.179,02
Totales incidences	108.110,46	124.300,00	113.502,47
Totale dépense	1.313.735,76	1.510.467,70	1.379.258,33

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'octroi de ce contrat nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD) 2016-2020.

En effet, les travaux projetés permettront de poursuivre nos engagements liés à :

Priorité d'intervention 3 : Assurer l'accès à des quartiers durables à échelle humaine et en santé

Action 13 : Poursuivre le développement de quartiers viables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Lors des travaux, l'entrepreneur sera responsable du maintien et de la gestion de la circulation et de la signalisation temporaire au chantier.

Toutes les planches de signalisations temporaires doivent être signées et scellées par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les planches seront ensuite approuvées par l'arrondissement afin d'obtenir un permis d'occupation temporaire du domaine public.

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions. Il faudrait donc procéder à un autre appel d'offres et défrayer les frais associés. Dans ce cas, les prix pourraient faire l'objet d'une hausse des coûts étant donné la publication tardive de l'appel d'offres durant l'année courante.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Le « Guide pour l'application de mesures visant la distanciation physique aux abords des chantiers – Signalisation des corridors piétons » a été fourni dans l'appel d'offres.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Afin d'informer les résidents des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes :

- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page web sur le site de l'arrondissement;
- distribution d'un avis aux résidents limitrophes;

Cette décision sera aussi annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le calendrier préliminaire est le suivant :

- Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées
- Début des travaux du contrat : automne 2020
- Fin des travaux du contrat : été 2021

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Odette NTAKARUTIMANA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds ;; Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Odette Ntakarutimana)

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Henry Alexander MARTIN
Ingénieur – Chargé de projets

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-09-04

Benoît MALETTE
Chef de division études techniques

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Michael TREMBLAY
Directeur de la Direction du développement du
territoire et des études techniques



Dossier # : 1203945019

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'une contribution financière de 15 000 \$, toutes taxes applicables, à la Société de développement commercial Pignons rue Saint-Denis, et approbation du projet de convention à cet effet.

À la demande du cabinet du maire, et en vertu de l'article 137 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (chapitre C-11.4);

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé :

D'accorder une contribution financière non récurrente totalisant 15 000 \$, à l'organisme énuméré ci-dessous, pour la période et le montant indiqués;

ORGANISME	MISSION	MONTANT
Société de développement commercial Pignons rue Saint-Denis	Fonds de mitigation des impacts du chantier du Réseau Express Vélo	15 000 \$

D'approuver le projet de convention à cet effet, dont copie est en annexe au dossier décisionnel;

D'autoriser les personnes suivantes à signer, au nom du conseil d'arrondissement, tous les documents relatifs à la présente résolution, à savoir :

a) le maire d'arrondissement suppléant ou, en son absence, la mairesse suppléante substitut;

b) le secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, le secrétaire d'arrondissement substitut.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2020-09-16 13:00

Signataire :

Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1203945019

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'une contribution financière de 15 000 \$, toutes taxes applicables, à la Société de développement commercial Pignons rue Saint-Denis, et approbation du projet de convention à cet effet.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal vise à offrir une qualité de vie supérieure à ses citoyens en participant à de nombreuses activités autant culturelles, sociales, communautaires, sportives ou scolaires. Par ses contributions financières à des organismes spécialisés, les élus de l'arrondissement souhaitent favoriser l'amélioration de divers aspects de la vie de quartier de même qu'encourager et souligner la participation citoyenne.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE SERVIRA À FINANCER LE PROJET SUIVANT :

Nom de l'organisme : Société de développement commercial Pignons rue Saint-Denis

Projet : Fonds de mitigation des impacts du chantier du Réseau Express Vélo

Description : Cette contribution permettra de pallier à plusieurs problématiques dues à l'impact du chantier du Réseau Express Vélo sur la rue Saint-Denis, entre les rues Gilford et Roy, et d'offrir aux membres différents services et compensations leur permettant de traverser ces quelques semaines de travaux sans encombre.

Montant de la contribution : 15 000 \$

JUSTIFICATION

Cette contribution permettra de pallier à plusieurs problématiques dues à l'impact du chantier du Réseau Express Vélo sur la rue Saint-Denis.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Une somme de 15 000 \$ provenant du budget de soutien aux élus de l'arrondissement doit être accordée pour les besoins énoncés. La dépense sera imputée telle que décrite dans l'intervention financière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les organismes sont autonomes dans leurs opérations de communication et ils doivent se conformer au Guide d'utilisation du logo de l'arrondissement et de diffusion de l'information. Cette décision sera annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Application et suivi de la convention.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Claudia MIRANDA CORCES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

Josée LÉGARÉ
Secrétaire de direction

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des
relations avec les citoyens_ des
communications et du greffe